

Étude des crédits

**Demandes de renseignements particuliers
de l'opposition officielle - Volet Métropole**

**2021
2022**

Avril 2021

DEMANDES 1 À 19



**Ministère des
Affaires municipales
et de l'Habitation**

Québec 

Demande numéro	Libellé de la demande
1.	Ventilation des montants accordés à la ville de Montréal. Ventiler par programme et par source de revenus.
2.	Sommes versées à la Ville de Montréal et à l'agglomération de Montréal en vertu du Pacte fiscal. Prévisions des sommes pour 2021-2022. Ventiler les sommes par mesure.
3.	Montants versés à la Ville de Montréal, en raison de son statut de métropole ou en vertu de toute entente spécifique avec le gouvernement, pour 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022.
4.	Sommes allouées au Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole, ainsi que les prévisions pour 2021-2022. Fournir : a) la liste des projets à l'étude et une brève description de ceux-ci ; b) la liste des projets acceptés et une brève description de ceux-ci ; c) la liste des projets refusés et une brève description de ceux-ci ; d) les sommes accordées, par projet.
5.	Pour le programme Promotion et développement de la métropole, détailler, par élément, les crédits prévus pour 2021-2022.
6.	Ventilation des crédits accordés pour l'élément « Soutien au développement économique de Montréal » du programme Promotion et développement de la métropole, ainsi que les prévisions pour 2021-2022. Fournir également la liste des projets soutenus et les détails concernant l'utilisation des sommes.
7.	Budget et effectif par catégorie d'emploi et par direction du secteur « Métropole » du MCE au 31 mars 2021.
8.	Montants totaux accordés à Montréal International pour ses activités au cours des trois dernières années, ainsi que les prévisions pour 2021-2022. Fournir une ventilation par année.
9.	Liste des projets soumis et des sommes demandées et confirmées dans le cadre du Quartier des spectacles pour les trois dernières années, ainsi que les prévisions pour 2021-2022.
10.	Ventilation complète des montants accordés par le gouvernement du Québec aux grands événements culturels et touristiques tenus à Montréal, ainsi que les prévisions pour 2021-2022.
11.	État d'avancement du projet pilote de reconnaissance intensive des acquis mené actuellement par Qualification Montréal. Montants investis et prévisions pour l'année 2021-2022.
12.	État de situation complet quant à la décontamination des terrains de l'est de Montréal. Fournir une liste des projets de décontamination en cours et de ceux qui débiteront en 2021-2022.
13.	Fournir une copie de tout document (analyse, étude et autre) disponible relativement au projet d'écoparc industriel sur le site Assomption Sud dans l'arrondissement Hochelaga-Maisonneuve.

Demande numéro	Libellé de la demande
14.	Concernant les dossiers de la Métropole, fournir le nombre et copies des correspondance entre la ministre ou son cabinet et la mairesse de Montréal ou son cabinet depuis le 1 ^{er} mars 2020. Préciser aussi le nombre de rencontres tenues (incluant les rencontres virtuelles).
15.	Bilan de l'application de la loi 121 : <i>Loi augmentant l'autonomie et les pouvoirs de la Ville de Montréal, métropole du Québec</i> sanctionné le 21 septembre 2017.
16.	Copie de la correspondance entre la ministre ou son cabinet et la mairesse de Montréal ou son cabinet au sujet de la Loi 40 et de l'obligation pour les villes et municipalités d'offrir gratuitement des terrains pour la construction d'écoles.
17.	Continuant sur la Loi 40, veuillez nous fournir la liste complète des terrains gratuits obtenus de la ville de Montréal, a) Ventiler cette information par municipalité ou agglomération au sein de la métropole, b) Veuillez également nous fournir la dimension des terrains obtenus ainsi que leur valeur foncière.
18.	Bilan des actions réalisées dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022 en lien avec les priorités régionales déterminées pour Montréal, soit : a) Statut de métropole : Instituer le Réflexe Montréal, soit la prise en compte des spécificités de la métropole dans tous les programmes et politiques du gouvernement du Québec ayant un impact sur la métropole ; b) Mobilité : Assurer la performance et l'efficacité de la mobilité ; c) Économie : Favoriser l'essor des entreprises montréalaises ; d) Immigration : Améliorer l'intégration des nouvelles populations ; e) Pauvreté et habitation : Contrer la pauvreté et l'exclusion sociale, et assurer la création de logements qui répondent aux besoins de la métropole ; f) Autochtones : Offrir un environnement sécuritaire et épanouissant pour les membres des peuples autochtones ; g) Développement durable : Assurer la croissance durable et sobre en carbone ; h) Infrastructures : Favoriser la croissance d'un réseau d'infrastructures performant ; i) Culture : Contribuer au positionnement et au rayonnement de Montréal comme métropole culturelle.
19.	Concernant l'accès à l'information: <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'effectifs supplémentaires affectés au traitement des demandes d'accès à l'information en 2020-2021. • Nombre de demandes d'accès à l'information reçues en 2020-2021 • Nombre de demandes d'accès répondues dans le délai prescrit par la Loi en 2020-2021.

Étude des crédits 2021-2022
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle - Métropole

Demande n° 1

Ventilation des montants accordés à la ville de Montréal. Ventiler par programme et par source de revenus.

PROGRAMMES	Dépenses 2020-2021 au 28 février 2021
Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) – Remboursement de service de dette	3 304 803 \$
Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ) Volets Collectivités et Grandes villes – Remboursement de service de dette	5 582 317 \$
Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ) Volet Grands projets – Remboursement de service de dette	3 724 587 \$
Programme d'infrastructures de loisirs (PIL) – Remboursement de service de dette	36 441 \$
Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2010-2013 – Remboursement de service de dette	6 321 564 \$
Programme d'assainissement des eaux du Québec (PAEQ) - Remboursement de service de dette	29 996 876 \$
Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS) - Portion MAMH- Remboursement de service de dette	1 385 967 \$
Programme pour Projets spéciaux (PPS) - Protection de la prise d'eau brute de l'usine Atwater	1 422 625 \$
Programme de compensations tenant lieu de taxes municipales	177 520 922 \$
Déficit actuariel des régimes de retraite de l'ancienne Ville de Montréal	24 388 907 \$
Fonds régions et ruralité	10 019 387 \$
Total	263 704 396 \$

Les montants indiqués ci-dessus concernent uniquement les programmes financés par le budget de dépenses du Ministère en date du 28 février 2021.

Étude des crédits 2021-2022
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle - Métropole

Demande n° 2

Sommes versées à la Ville de Montréal et à l'agglomération de Montréal en vertu du Pacte fiscal. Prévisions des sommes pour 2021-2022. Ventiler les sommes par mesure.

Nom du programme	Montant versé au 28 février 2021 2020-2021 (en milliers \$)	
	Ville	Agglomération
Bonification des compensations tenant lieu de taxes pour les immeubles parapublics ¹	34 128,3	0
Fonds régions et ruralité (FRR) – Volet 2 - Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC ²	0	10 019,4
TOTAL	34 128,3	10 019,4

¹ Depuis 2016, dans une perspective de simplification, cette mesure a été regroupée avec les compensations de base prévues par la Loi. Le montant indiqué ci-haut a donc été évalué en conséquence. Les montants détaillés des compensations tenant lieu de taxes sont présentés à la demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle n° 37.

² Les montants du FRR correspondent aux sommes accordées annuellement.

Les montants indiqués ci-dessus concernent uniquement les programmes financés par le budget de dépenses du Ministère.

Étude des crédits 2021-2022
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle - Métropole

Demande n° 3

Montants versés à la Ville de Montréal, en raison de son statut de métropole ou en vertu de toute entente spécifique avec le gouvernement, pour 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022.

En vertu de l'Entente-cadre pour la reconnaissance du statut particulier de la métropole :

- 2020-2021 : aucun montant n'a été versé dans l'exercice financier 2020-2021. La somme de 93,1 M\$ a été versée en 2019-2020, pour son exercice financier 2020.

En vertu d'une entente spécifique pour compenser le déficit actuariel des régimes de retraite de la Ville de Montréal, selon l'échéancier prévu au service de la dette :

- 2020-2021 : 24,4 M\$.

Étude des crédits 2021-2022
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle - Métropole

Demande n° 4

Sommes allouées au Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole, ainsi que les prévisions pour 2021-2022. Fournir :

- a) la liste des projets à l'étude et une brève description de ceux-ci ;
- b) la liste des projets acceptés et une brève description de ceux-ci ;
- c) la liste des projets refusés et une brève description de ceux-ci ;
- d) les sommes accordées, par projet.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle n° 75.

Étude des crédits 2021-2022
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle - Métropole

Demande n° 5

Pour le programme Promotion et développement de la métropole, détailler, par élément, les crédits prévus pour 2021-2022.

Le programme « Promotion et développement de la région métropolitaine » ne comprend qu'un seul élément, soit le « Soutien à la région métropolitaine ».

Programme 5 : Promotion et développement de la région métropolitaine

Élément 1 : Soutien à la région métropolitaine

Activités	Crédits 2020-2021 (en milliers de \$)
Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole	17 000,0
Soutien au déficit actuariel des régimes de retraite de la Ville de Montréal	24 388,9
Total Programme 5	41 388,9

Étude des crédits 2021-2022
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle - Métropole

Demande n° 6

Ventilation des crédits accordés pour l'élément « Soutien au développement économique de Montréal » du programme Promotion et développement de la métropole, ainsi que les prévisions pour 2021-2022. Fournir également la liste des projets soutenus et les détails concernant l'utilisation des sommes.

Le programme « Promotion et développement de la région métropolitaine » ne contient qu'un seul élément intitulé « Soutien à la région métropolitaine ». Parmi les activités de cet élément se retrouvait le « Soutien au développement économique de Montréal ». À compter de l'exercice financier 2017-2018, un transfert de 83 M\$ indexé annuellement, découlant de l'Entente-cadre pour la reconnaissance du statut particulier de la métropole, vise à pérenniser les subventions suivantes : le soutien à la Ville de Montréal dans l'exercice de ses responsabilités à titre de métropole, le soutien au développement économique de Montréal (Montréal 2025) et la compensation pour l'abolition des droits sur les divertissements.

Des sommes de 88,6 M\$ pour son exercice financier 2019 et de 93,1 M\$ pour son exercice financier 2020 ont été octroyées à la Ville de Montréal au cours de l'exercice financier 2019-2020, en vertu de l'Entente-cadre pour la reconnaissance du statut particulier de la métropole. Un montant de 97,7 M\$ sera versé en 2021-2022 pour l'exercice financier 2021 de la Ville de Montréal.

Étude des crédits 2021-2022
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle - Métropole

Demande n° 7

Budget et effectif par catégorie d'emploi et par direction du secteur « Métropole » du MCE au 31 mars 2021.

Budget par supercatégorie	Budget 2020-2021
Rémunération	1 977 667\$
Fonctionnement	60 729 \$
Transfert	42 233 200 \$
	44 271 596\$

	Cadres	Professionnels	Fonctionnaires	28 février 2021 *
Secrétariat à la région métropolitaine				
Bureau de la sous-ministre adjointe	1	4	2	6
Direction de l'aménagement et du développement métropolitain	0	5	1	6
Direction des opérations et des partenariats	1	9	1	11
Total	2	18	3	23

* Personnes en poste, réguliers et occasionnels (22 réguliers et 1 occasionnel)

Au 28 février 2021, le Secrétariat à la région métropolitaine dispose d'une cible de 45 767 heures (équivalant à 25 ETC)

Étude des crédits 2021-2022
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle - Métropole

Demande n° 8

Montants totaux accordés à Montréal International pour ses activités au cours des trois dernières années, ainsi que les prévisions pour 2021-2022. Fournir une ventilation par année.

Montant accordé à Montréal International en 2020-2021 : 1 200 000 \$

Étude des crédits 2021-2022
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle - Métropole

Demande n° 9

Liste des projets soumis et des sommes demandées et confirmées dans le cadre du Quartier des spectacles pour les trois dernières années, ainsi que les prévisions pour 2021-2022.

Liste des projets dans le Quartier des spectacles et sommes confirmées dans le cadre du Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole :

Événements tenus entièrement ou en partie dans le Quartier des spectacles *

Festival Art Souterrain	50 000 \$	Festival Nuits d'Afrique	150 000 \$
Festival du Nouveau cinéma de Montréal	120 000 \$	Festival TransAmériques	160 000 \$
Festival Fantasia	100 000 \$	Festival Zoofest	50 000 \$
Festival international de jazz de Montréal	500 000 \$	La Virée classique de l'OSM	200 000 \$
Festival international de musique POP	60 000 \$	Les FrancoFolies de Montréal	475 000 \$
Festival international du film sur l'art	60 000 \$	Montréal Complètement Cirque	500 000 \$
Festival Juste pour rire	500 000 \$	Mundial Montréal	25 000 \$
Festival Mode & Design	350 000 \$	M pour Montréal	30 000 \$
Festival Montréal en Lumière	500 000 \$	Noël dans le Parc	120 000 \$
Festival MUTEK	100 000 \$	Rencontres internationales du documentaire de Montréal	60 000 \$

* Les montants correspondent aux subventions octroyées lors de la dernière édition de l'événement.

Étude des crédits 2021-2022
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle - Métropole

Demande n° 10

Ventilation complète des montants accordés par le gouvernement du Québec aux grands événements culturels et touristiques tenus à Montréal, ainsi que les prévisions pour 2021-2022.

En date du 28 février 2021, le Secrétariat à la région métropolitaine a accordé la somme de 6 288 040 \$ à 39 événements culturels et touristiques qui se tiennent dans la grande région de Montréal du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2021, dans le cadre du Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole (voir Annexe).

**Montants accordés aux grands événements culturels,
touristiques et d'affaires tenus dans la grande région de Montréal en 2020-2021
Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole (FIRM)**

PROMOTEUR	PROJET	MONTANT (\$)
Art Souterrain	Festival Art Souterrain 2021	50 000 \$
Biennale d'art contemporain autochtone	Biennale d'art contemporain autochtone, 5e édition	40 000 \$
Cité des arts du cirque - TOHU	MONTRÉAL COMPLÈTEMENT CIRQUE 2018-2019-2020 / Montréal Presque Cirque 2020	500 000 \$
Comité de la Fête nationale de la Saint-Jean	Défilé de la Fête nationale du Québec à Montréal 2019, 2020 et 2021	200 000 \$
Conférence internationale des arts de la scène (CINARS)	Biennale CINARS 2020 - PARTICIPATIONS COLLECTIVES ET VITRINES À L'INTERNATIONAL	50 000 \$
Congrès national des Italo-Canadiens du Québec	Semaine italienne de Montréal 2020	70 000 \$
Festival Classica	10e anniversaire et déploiement du volet Grands-concerts dans le Parc de la voie maritime	225 000 \$
Festival de films CINEMANIA	Réaliser la 26e édition du Festival de films francophones CINEMANIA	30 000 \$
Festival du nouveau cinéma de Montréal	Réaliser la 49e édition du Festival du nouveau cinéma de Montréal 2020	120 000 \$
Festival Fantasia	Édition 2020	100 000 \$
Festival Igloo	Igloofest 2019, 2020 et 2021	80 000 \$
Festival international de musique POP Montréal	Festival international de musique POP Montréal 2020, 19e édition	60 000 \$
Festival international de projection illusionniste de Montréal	Festival MAPP_MTL 2020	25 000 \$
Festival international du film sur l'art (FIFA)	Festival international du film sur l'art (FIFA), 39e édition	60 000 \$
Festival Juste pour Rire	Festival Juste pour rire 2020, 38e édition	500 000 \$
Festival Mode & Design Montréal	Festival Mode & Design 2018, 2019 et 2020	350 000 \$
Festival Montréal en Lumière inc.	Festival Montréal en lumière 2019, 2020 et 2021	500 000 \$
Festival TransAmériques	Festival TransAmériques 2020	160 000 \$
Festival Zoofest	Festival Zoofest 2020	50 000 \$
Fierté Montréal	Festival Fierté Montréal 2019, 2020 et 2021	500 000 \$
Fondation B.B.C.M.	Carnaval des couleurs, 3e édition	40 000 \$
Fondation Metropolis bleu	Festival Metropolis bleu 2020	35 000 \$
Fondation Metropolis bleu	Festival Metropolis bleu 2021	38 040 \$
Fondation Québec Cinéma	Rendez-vous Québec Cinéma 2020, 2021 et 2022	100 000 \$
Gestion evenko / IleSoniq	Festival IleSoniq 2019, 2020 et 2021	60 000 \$
Gestion evenko / Osheaga	Festival Musique et Arts OSHEAGA 2019, 2020 et 2021	125 000 \$
Grand Montréal Comique	Grand Montréal Comique 2020	200 000 \$

M10 - Annexe

**Montants accordés aux grands événements culturels,
touristiques et d'affaires tenus dans la grande région de Montréal en 2020-2021
Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole (FIRM)**

PROMOTEUR	PROJET	MONTANT (\$)
L'Auguste théâtre	Noël dans le Parc à la place Émilie-Gamelin 2020	120 000 \$
Le Festival international de Jazz de Montréal	Festival international de Jazz de Montréal 2018, 2019 et 2020 et hubs	500 000 \$
Les Francofolies de Montréal inc.	Les Francos 2018, 2019 et 2020	475 000 \$
Les Productions Nuits d'Afrique inc.	Festival Nuits d'Afrique 2018, 2019 et 2020	150 000 \$
Montréal en Fêtes	Montréal en fêtes 2019, 2020 et 2021	120 000 \$
MURAL	Festival MURAL 2020	50 000 \$
MUTEK	Festival MUTEK 2020 – 21e édition.	100 000 \$
Orchestre métropolitain	Concert au pied du Mont-Royal 2020	85 000 \$
Orchestre symphonique de Montréal	La virée classique 2018, 2019 et 2020	200 000 \$
Piknic Électronik	Piknic Électronik 2018, 2019 et 2020	60 000 \$
Productions Infini D	Festival international de Danse de Montréal	100 000 \$
Rencontres internationales du documentaire de Montréal	Rencontres internationales du documentaire de Montréal 2020	60 000 \$
Sous-total Événements culturels et touristiques		6 288 040

En date du 28 février 2021

Étude des crédits 2021-2022
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle - Métropole

Demande n° 11

État d'avancement du projet pilote de reconnaissance intensive des acquis mené actuellement par Qualification Montréal. Montants investis et prévisions pour l'année 2021-2022.

La réponse à cette question relève du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Étude des crédits 2021-2022
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle - Métropole

Demande n° 12

État de situation complet quant à la décontamination des terrains de l'Est de Montréal. Fournir une liste des projets de décontamination en cours et de ceux qui débiteront en 2021-2022.

Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques et le ministère de l'Économie et de l'Innovation sont responsables des ententes conclues avec la Ville de Montréal pour la réhabilitation de terrains contaminés.

Étude des crédits 2021-2022
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle - Métropole

Demande n° 13

Fournir une copie de tout document (analyse, étude et autre) disponible relativement au projet d'écoparc industriel sur le site Assomption Sud dans l'arrondissement Hochelaga-Maisonneuve.

L'Assemblée nationale définit l'étude des crédits comme étant l'étape de la procédure budgétaire qui consiste à examiner chacun des éléments du budget des dépenses. La présente question ne correspond pas à cette définition.

Étude des crédits 2021-2022
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle - Métropole

Demande n° 14

Concernant les dossiers de la Métropole, fournir le nombre et copies des correspondances entre la ministre ou son cabinet et la mairesse de Montréal ou son cabinet depuis le 1er mars 2020. Préciser aussi le nombre de rencontres tenues (incluant les rencontres virtuelles).

L'Assemblée nationale définit l'étude des crédits comme étant l'étape de la procédure budgétaire qui consiste à examiner chacun des éléments du budget des dépenses. La présente question ne correspond pas à cette définition.

Étude des crédits 2021-2022
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle - Métropole

Demande n° 15

Bilan de l'application de la loi n°121 : *Loi augmentant l'autonomie et les pouvoirs de la Ville de Montréal, métropole du Québec* sanctionné le 21 septembre 2017.

L'Assemblée nationale définit l'étude des crédits comme étant l'étape de la procédure budgétaire qui consiste à examiner chacun des éléments du budget des dépenses. La présente question ne correspond pas à cette définition.

Étude des crédits 2021-2022
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle - Métropole

Demande n° 16

Copie de la correspondance entre la ministre ou son cabinet et la mairesse de Montréal ou son cabinet au sujet de la Loi 40 et de l'obligation pour les villes et municipalités d'offrir gratuitement des terrains pour la construction d'écoles.

La réponse à cette question relève du ministère de l'Éducation.

Étude des crédits 2021-2022
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle - Métropole

Demande n° 17

Continuant sur la Loi 40, veuillez nous fournir la liste complète des terrains gratuits obtenus de la ville de Montréal,
a) Ventiler cette information par municipalité ou agglomération au sein de la métropole,
b) Veuillez également nous fournir la dimension des terrains obtenus ainsi que leur valeur foncière.

La réponse à cette question relève du ministère de l'Éducation.

Étude des crédits 2021-2022
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle - Métropole

Demande n° 18

Bilan des actions réalisées dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022 en lien avec les priorités régionales déterminées pour Montréal, soit :

- a) Statut de métropole : Instituer le Réflexe Montréal, soit la prise en compte des spécificités de la métropole dans tous les programmes et politiques du gouvernement du Québec ayant un impact sur la métropole ;
- b) Mobilité : Assurer la performance et l'efficacité de la mobilité ;
- c) Économie : Favoriser l'essor des entreprises montréalaises ;
- d) Immigration : Améliorer l'intégration des nouvelles populations ;
- e) Pauvreté et habitation : Contrer la pauvreté et l'exclusion sociale, et assurer la création de logements qui répondent aux besoins de la métropole ;
- f) Autochtones : Offrir un environnement sécuritaire et épanouissant pour les membres des peuples autochtones ;
- g) Développement durable : Assurer la croissance durable et sobre en carbone ;
- h) Infrastructures : Favoriser la croissance d'un réseau d'infrastructures performant ;
- i) Culture : Contribuer au positionnement et au rayonnement de Montréal comme métropole culturelle.

L'Assemblée nationale définit l'étude des crédits comme étant l'étape de la procédure budgétaire qui consiste à examiner chacun des éléments du budget des dépenses. La présente question ne correspond pas à cette définition.

Étude des crédits 2021-2022
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle - Métropole

Demande n° 19

Concernant l'accès à l'information:

- Nombre d'effectifs supplémentaires affectés au traitement des demandes d'accès à l'information en 2020-2021.
- Nombre de demandes d'accès à l'information reçues en 2020-2021
- Nombre de demandes d'accès répondues dans le délai prescrit par la Loi en 2020-2021.

Veillez vous référer à la demande de renseignements généraux n° 123 des oppositions.

**Ministère des
Affaires municipales
et de l'Habitation**

Québec 